Image not found or type unknown

arnaque sur carte grise

Par **ivoire**, le **05/03/2020** à **12:41**

bonjour , en date du 12 fevrier 2020 j'achete un vehicule dans un garage .

le vendeur a t'il le droit de rajouter sur la carte grise derriere mon do vente en etat , alors que moi jai la photocopie ou sait pas noté

est ce normal que le controle technique du vendeur soit identique que mon controle volontaire que j'ai effectué

est ce normal que la facture d'acahat soit fausse (faux prix)

merci de repondre a mes questions , je suis pas rentree dans les details , j'ai abregé

merci

Par **janus2fr**, le **05/03/2020** à **14:02**

[quote]
le vendeur a t'il le droit de rajouter sur la carte grise derriere mon do vente en etat , alors que moi jai la photocopie ou sait pas noté

[/quote]
Bonjour,

La mention "vente en l'état" n'a aucune portée juridique, donc qu'elle soit apposée ou non, cela ne change rien. Un véhicule est toujours vendu "en l'état" !

Par **Visiteur**, le **05/03/2020** à **14:17**

Bonjour

Pour la vente "en l'état", Janus vous a répondu

Etes vous retourné dans ce garage pour faire rectifier la facture et demander des explications... et que voulez vous exprimer quan vous dites "est ce normal que le controle

technique du vendeur soit identique que mon controle volontaire que j'ai effectué" ?

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés